

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2008**

*Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire. Etaient présents : Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Eric BOYER, Mr Gérard BRUEL, Mme Françoise GIROUX, Mme Solange DUTOUR, Mr Patrice GEIGER, Mr Jean-François BAZZARA, Mme Virginie BONNET, Mme Laurence COUBLE, Mr Olivier SOUZY, Mr Arnaud MIGNARD.*

### **URBANISME - ASSAINISSEMENT - VOIRIE :**

- **Zone Artisanale « Les Longes » - 2<sup>ème</sup> tranche de travaux :**
  - ✓ Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'extension de la zone artisanale : l'adjoint chargé des finances porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal la comparaison des offres reçues en mairie (3 entreprises consultées, 2 offres reçues). Après analyse des critères, la Société F2i est retenue pour un montant de 22 190.00 € HT.
  - ✓ Eclairage public de la Z.A. : Une réunion avec le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) a eu lieu en mairie le 09/10/2008, 6 points lumineux seront installés. Les travaux avaient été estimés pour 5 points lumineux à 7 190.00 € HT, compte tenu de la mise en place de 6 candélabres, il faudra envisager un léger surcoût.
- **Nouvelle station d'épuration** : Une réunion en mairie est prévue le 30 Octobre 2008 avec les différentes instances : Conseil Général, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, DDAF – Police de l'eau, Syndicat de Villerest afin de valider le projet et le plan de financement.
- **Recours gracieux contre un permis d'aménager** : Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande d'un recours gracieux contre une autorisation d'un permis d'aménager au lieu-dit Les Sapins. Monsieur le Maire donne lecture du courrier de réponse. Il ne manquera pas de tenir informé le Conseil Municipal de la suite donnée à cette affaire.
- **Recours de la Sté Villeneuve contre la Commune** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du désistement de la Sté Villeneuve contre le recours intenté contre la Commune concernant le PLU.
- **Acquisition d'un terrain à proximité de l'ancienne décharge** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande téléphonique du propriétaire souhaitant porter le prix d'acquisition à 4 000 €, au lieu de 3 700 €. Le Conseil Municipal donne son accord pour un achat à 4 000 € et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents y afférant.
- **Terrains Ville de Paris** : Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier de la Sous-Préfecture demandant l'annulation des 3 délibérations du 04/09/2008 relatives aux terrains de la Ville de Paris concernant la partie transfert de propriété. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal annule les délibérations du 04/09/2008 et donne son accord sur 3 nouvelles délibérations approuvant les projets mais précisant que le Conseil Municipal statuera à nouveau après la réception des conditions financières liés à ces 3 projets qui sont les suivants :
  - ✓ Projet d'acquisition de terrain à la Ville de Paris
  - ✓ Projet de piste cyclable entre Nervieux et Balbigny
  - ✓ Agrandissement du champ de foire.

- **Révision simplifiée du PLU** : Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal le mail du bureau d'études Carré Long du 15/10/2008 concernant ce projet. Une réunion sera prochainement mise en place avec les différentes instances (DDE, DDAF, Chambre d'agriculture...).

## **BÂTIMENTS :**

- **Agrandissement maternelle** : le planning des travaux est respecté. La rénovation du bâtiment existant devrait être terminée fin Novembre 2008 pour une réouverture de ce local aux enfants à la rentrée de Janvier 2009 (afin que le déménagement ait lieu dans de bonnes conditions).

Le choix des peintures pour le nouveau bâtiment a été réalisé avec la Commune de Mizérieux et le personnel enseignant.

Un contrôle amiante du faux plafond de la maternelle existante a été réalisé et s'est avéré négatif.

- **Ancien séchoir Pignard** : les plaques en fibro-ciment qui recouvrait l'ancien séchoir SEMI Production, séchoir démoli lors de la création du parking, ont été enlevées par une entreprise spécialisée et ont fait l'objet d'un retraitement (après de nombreuses difficultés administratives).
- **Contrat d'entretien pour les chaudières à gaz des bâtiments communaux** : l'adjoint chargé des bâtiments porte à la connaissance du Conseil Municipal le tableau comparatif des offres reçues pour la mise en place d'un contrat d'entretien pour les chaudières gaz des bâtiments communaux ; 4 entreprises consultées, 2 offres reçues. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir les Ets Jacques ROQUETTE , mieux-disant.
- **Extension du chauffage gaz à la bibliothèque** : Les offres de prix n'étant pas parvenues en Mairie, ce dossier sera revu lors du prochain conseil municipal.

## **PERSONNEL :**

- **Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe** : Monsieur le Maire propose de transformer l'emploi permanent d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe actuel en emploi permanent d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (28 heures hebdomadaires), suite à la réussite à un concours administratif. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette création à compter du 01/01/2009.
- **Personnel affecté aux écoles** : Une réunion est prévue en Mairie le 21/10/2008 pour la modification des horaires de travail.

## **BUDGET :**

- **Versement d'une indemnité à un agriculteur** : Monsieur le Maire propose de modifier la délibération du 04/07/2008 sur l'aspect budgétaire. Cette dépense devrait être imputé au budget assainissement, et non communal, puisqu'elle est directement liée à la création de la nouvelle station d'épuration et en investissement (amortissement sur une durée de 5 ans). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord sur ces différents points.
- **Délibération modificative au budget communal** : Monsieur le Maire propose de modifier le budget communal afin de prévoir, en investissement, la quote-part de Mizérieux dans le

financement de l'agrandissement de l'école puisque la Commune de Nervieux avance la totalité des travaux ; en contrepartie, est inscrite une recette du même montant correspondant à la refacturation (23 % du montant HT des travaux) à Mizérieux.

### ***AGENCE POSTALE COMMUNALE :***

Le Conseil Municipal est informé de l'échéance du 04/12/2008 pour la convention conclue entre La Poste et la Commune de Nervieux pour l'Agence Postale Communale. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler cette convention pour une durée de 2 ans dans les mêmes conditions qu'actuellement.

### ***VIE CULTURELLE :***

- ***Inauguration du lavoir de Grénieux le 05/10/2008*** : l'inauguration s'est bien déroulée,
- ***Soirée théâtre organisée les 08 et 09 Novembre 2008 à la Salle Jeanne d'Arc,***
- ***Chorale « Cantate du Triolet »*** : un concert au profit du Téléthon aura lieu le dimanche 23/11/2008 en l'Eglise de Nervieux

### ***VIE ASSOCIATIVE :***

- ***Boule Joyeuse*** : Une réunion a eu lieu le 14/10/2008 en Mairie pour voir la possibilité de reformer un bureau. Ce dossier sera à revoir fin Mai – début Juin 2009 pour relancer cette association.
- ***Union Ethique Contemporaine*** : Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la demande de cette association pour la mise à disposition d'un terrain communal à cette association pour créer des jardins éducatifs. Lors des discussions, le terrain du Parc de la Résidence Marguerite est évoqué. Monsieur le Maire prendra contact avec Bâtir & Loger et Arcadia afin de connaître leurs positions à ce sujet. Ce dossier sera revu au prochain CM.
- ***M.J.C.*** : Une demande de subvention pour 2009 a été demandée pour 2009. Elle sera revue lors de la préparation du budget.
- ***Familles Rurales de Balbigny*** : Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal un courrier reçu en Mairie dans lequel cette association étend ses services liés au Centre des Loisirs aux mercredis et aux petites vacances (sauf Noël) et demande si la Commune renouvelle sa participation à ces nouveaux services. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à cette demande et limitera sa participation (2.70 €/jour/enfant) au centre aéré des vacances d'été, considérant que la MJC participe aussi aux activités locales.

### ***COMPTE RENDU DE REUNIONS :***

- ***Commission Environnement – Communauté de Communes de Balbigny*** : Mme Giroux fait le compte rendu de cette réunion qui s'est déroulée le 22/09/2008 qui consistait principalement en une présentation du service de collecte des ordures ménagères.
- ***Syndicat de Villerest*** : Mr Tamain fait le compte rendu de la réunion du 24/09/2008 qui s'est déroulée à Mizérieux concernant, principalement, la création d'un sentier pédestre le long de la Loire.

- **Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire** : Mr Mignard fait le compte rendu de la réunion du 23/09/2008 ; il rapporte que l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux pourrait permettre à la Commune de bénéficier d'une subvention sous la forme de fourniture de matériels (à voir pour le bâtiment actuel de l'école).

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Fête intercommunale du 21/09/2008** : bonne participation à cette 1<sup>ère</sup> fête,
- **Fête patronale de Nervieux** : Bilan positif pour cette édition 2008, le marché s'est bien passé,
- **Calendrier 2009 des manifestations** : la réunion de préparation est prévue le 24/10/2008 à 19h00 à la Maison des Associations,
- **Marche du Téléthon** : elle aura lieu le samedi 29 Novembre 2008 ; réunion de préparation le mardi 21/10/2008,
- **Porte ouverte à la Résidence Marguerite** : elle aura lieu le mercredi 22 Octobre 2008,
- **Instruction des documents d'urbanisme** : le pôle instructeur des documents d'urbanisme est désormais Roanne (depuis le 01/10/2008),
- **Logo du Conseil Général de la Loire** : il est présenté aux élus, chaque foyer en recevra un exemplaire avec le numéro de Loire Magazine de Novembre 2008,
- **Obligation de déclarer les forages d'eau (forages et puits)** : à compter du 01/01/2009, la loi sur l'eau oblige à déclarer tout forage privé ; au 31/12/2009, tous les puits ou forages entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008 devront également être déclarés,
- **Bibliothèque** : la Médiathèque de Montbrison propose la mise à disposition d'un matériel informatique devant accueillir un logiciel spécifique de gestion des médiathèques, avec transfert de propriété à la Commune à l'issue de la 4<sup>ème</sup> année, sous réserve d'un accès ADSL et la signature d'une convention. Un devis sera demandé pour la création d'un accès ADSL ; ce dossier sera revu lors du prochain conseil,
- Le logement correspondant à l'ancien local de la Poste sera disponible à compter du 08/12/2008, suite au départ du locataire actuel,
- Création d'un hangar de stockage sur le parking école/mairie/église : des devis seront demandés dans le cadre du budget 2009,
- Fleurissement 2008 : Nervieux se classe 7<sup>ème</sup> au concours de fleurissement 2008 organisé par l'Office du Tourisme des Montagnes du Matin, dans la catégorie des villages entre 500 et 1000 habitants,
- Compte tenu de la vétusté de la toiture de la maison du CCAS (charpente abîmée, nombreuses tuiles cassées et poreuses) et du coût de la rénovation du bâtiment, les travaux de consolidation (provisaires) ne seront pas engagés.

***La prochaine réunion publique du Conseil Municipal aura lieu le vendredi  
14 Novembre 2008 à 20h00 en Mairie.***